

Mort du policier Eric Masson : encore un “suspect défavorablement connu” et une justice laxiste ?

écrit par François des Groux | 7 mai 2021



Thomas Lequartier
@TLequartier

Eric, le policier assassiné à #Avignon était père de deux fillettes de 5 et 7 ans. La police nationale et sa famille autorisent la diffusion de sa photo pour lui rendre #hommage ! ❤️ 🇫🇷 #AvecVous ❤️ @PoliceNationale

Encore une fois, un policier a été tué par un malfrat – pas même un gangster à la Mesrine – mais par le dealer du coin, par une de ces racailles toujours plus nombreuses à vendre leur merde aux toxicos ou aux islamo-gaoucho-bobo-écologues à la [Lambert](#) réclamant d’urgence leur dépénalisation.

Et puis, un jour, ces mêmes racailles, passant leur temps à jouer sur [GTA](#), à s’abrutir de rappeurs incitant à “fumer du

poulet” (il paraît que c’est de l’art et leur *liberté d’expression*) ou des diatribes anti-flics extrême-gauchistes ([ACAB](#) et [“tout le monde déteste la police”](#)) ou islamistes, passent à l’acte.

Mercredi, c’était donc le policier Eric Masson, père de deux enfants, qui était tiré comme un lapin. Il paraît que la PJ traque *“avec obstination [...] un suspect très défavorablement connu des services de police”* ([Le Figaro](#)). Mais encore ?

“Le tireur, jeune, disent certains, se serait enfui en trottinette” et la cliente du dealer aurait fait une description. Un possible complice a été mis en garde à vue mais *“le tireur et son complice sont toujours activement recherchés”* ([Le Figaro](#))

Mais attention : les enquêteurs *“se montrent extrêmement prudents, vu le contexte sensible de cette affaire. Surtout si elle démontre que l’auteur est un délinquant au lourd passif qui a bénéficié, dans son parcours, d’une relative mansuétude de la Justice.”* ([Le Figaro](#))

Qu’est-ce que c’est que ce charabia ?

1 – Pourquoi se montrer *“prudent”* si la PJ traque déjà un suspect *“très défavorablement connu”* ? Pourquoi se montrer *“prudent”* si l’affaire démontre que la Justice a été, comme d’habitude, laxiste avec une racaille au casier judiciaire long comme le bras ?

2 – Si le type est défavorablement connu des services de police, dangereux et activement recherché, pourquoi ne diffuse-t-on pas, soit pour aider à le retrouver, soit pour avertir la population du danger, ses identité et portrait-robot comme cela se fait aux États-Unis ou en Angleterre ?

Car depuis quelques années et même face à la menace terroriste, il semble que la Justice, la police et les médias français aient abandonné la pratique de la diffusion

des identités et du portrait-robot pour la traque d'individus dangereux ou potentiellement dangereux.

A cause du droit ? D'une conception très française de la présomption d'innocence ? Par peur de stigmatiser certaines populations ? Comme si les Français ne le savait pas...

On avait l'habitude avec les médias d'un novlangue facile à décrypter ("*des jeunes*", "*défavorablement connu des services de police*", couteau ou camion "*déséquilibré*", "*tireur présumé*"...) ; on avait l'habitude de ne pas avoir les noms, l'origine, la religion voire même les photos des racailles mises en cause ou condamnées mais il semble difficile de supporter l'idée qu'un type se balade dangereux et armé, comme à Avignon, sans pouvoir le reconnaître, aider la police ou s'échapper (une rumeur lancée par i24 et une photo d'un suspect circulent actuellement sur [les réseaux sociaux](#)).

Finalement, la mort du policier Eric Masson : encore une histoire d'une énième racaille "défavorablement connue", d'une justice laxiste et d'un État impuissant, toujours fort avec les faibles et faibles avec les forts ?

Comme avec le terrorisme ou le Covid-19, le gouvernement via son ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, nous parle de "guerre" contre le trafic de stupéfiants. C'est dire qu'elle est déjà perdue.

<https://twitter.com/i/status/1390069082574180356>

[Il y a quelques jours, dans le même quartier d'Avignon... un nom, enfin, mais pas de photo]

Trafic de drogue de la rue Thiers à Avignon : un homme condamné à quatre ans ferme

Sept mois après [l'appel à l'aide posté sur les réseaux sociaux par des commerçants de la rue Thiers](#), à Avignon, excédés de

vivre avec des dealers sous leurs fenêtres ou devant leurs terrasses, la justice est passée.

Malgré les contestations de Lofti Aidi, 25 ans, lors de son procès en correctionnelle ce vendredi 23 avril, les trois juges l'ont condamné à quatre ans de prison ferme et ordonné son maintien en détention.

Un autre prévenu a comparu dans ce dossier. Toxicomane et fragile psychologiquement, il est devenu une nourrice pour les trafiquants. Ce qui lui vaut d'être condamné à 18 mois de prison dont 12 sont assortis d'un sursis probatoire de trois ans. Son avocat Me Jalil Amr a porté la parole d'un individu « pris dans un enfer mental. À lui, ça n'a rien rapporté. Ces quelques instants d'évasion lui coûtent des mois de prison ».

<https://www.ledauphine.com/faits-divers-justice/2021/04/24/trafic-de-drogue-de-la-rue-thiers-a-avignon-un-homme-condamne-a-quatre-ans-ferme>

Ici, un juge (d'ultra-gauche ?) avoue carrément ne pas avoir diffusé le portrait-robot du "violeur à la chaussette", Lassana Coulibaly, pour ne pas... "stigmatiser la population noire" !

Lassana Coulibaly a déjà commis 4 viols mais ce juge refuse de diffuser son portrait-robot pour ne pas "stigmatiser la population noire". 8 autres femmes seront violées par Coulibaly.

C'est ça, le "racisme systémique" ? [#BlackLivesMatter pic.twitter.com/tSBXtrn3ML](https://twitter.com/tSBXtrn3ML)

– Antoine Baudino (@AntoineBaudino) [June 8, 2020](#)